

Montréal, le 12 janvier 2005

Mémoire
Association Habitat Montréal
Pour la Commission parlementaire sur l'avenir énergétique du Québec

À l'occasion de la Commission parlementaire sur l'avenir énergétique du Québec tenue par le Gouvernement du Québec, nous désirons exprimer notre déception - et stupéfaction - devant le fait qu'aucun volet concernant les transports n'est inclus dans le programme des discussions. Pourtant, il est maintenant notoire que les énergies consommées à ce chapitre produisent actuellement environ 40% des gaz à effets de serre (GES) et une proportion non négligeable de plusieurs autres polluants atmosphériques émis au Québec¹. Il nous apparaît ainsi inconcevable que les enjeux d'énergie soient examinés en excluant la question des transports. À notre avis, tant la question des dépenses et investissements que celle des manières de se transporter et de transporter doivent être examinées lors de cette commission.

Association Habitat Montréal est une association de citoyens formée pour promouvoir et défendre les projets et les politiques qui favorisent la qualité de vie et l'équité sociale dans les quartiers centraux et anciens de Montréal. Nos choix de transport, et les investissements qui les favorisent ou non, ont des effets d'ordre environnemental, de santé publique et économique importants dans ces quartiers où la circulation motorisée et les nuisances qui y sont associées sont particulièrement intenses.

C'est pourquoi nous participons notamment à la Coalition sur le développement et l'amélioration des transports en commun. Avec l'ensemble de ses membres, nous militons pour que les divers ordres de gouvernements investissent dans les moyens de transports publics et collectifs, qu'ils soient sous forme d'autobus, de métro ou même de tramways. Un réinvestissement important s'avère incontournable pour rendre ces moyens de transport performants et attractifs de manière à concurrencer le choix de plus en plus inévitable de l'automobile comme mode de transport privilégié dans l'agglomération - conséquence directe d'un manque d'investissement de la part des divers ordres de gouvernement. Le gouvernement du Québec ne peut plus se défilier en renvoyant la responsabilité du financement du fonctionnement du service à l'administration municipale. D'ailleurs, le gouvernement se cause ainsi du tort à lui-même et il serait avisé de réinvestir dans le système de transport collectif: chaque dégradation du service ou augmentation des coûts du transport collectif se traduit par un plus grand nombre d'usagers de la route et une pression accrue sur les réseaux routiers entretenus et financés par le MTQ, avec des coûts en fin de compte bien plus élevés pour tous les Québécois.

Les transports en commun constituent un enjeu incontournable pour la commission sur l'énergie car ce sont eux qui vont nous permettre de nous transporter à moindre coût énergétique - avec toutes les conséquences positives que cela peut avoir sur l'environnement, la santé et l'économie montréalais et québécois.

Patricia Clermont, Luc Ferrandez et François Gagnon
Co-fondateurs et co-coordonnateurs
Association Habitat Montréal

¹ Environnement Québec (septembre 2002), Inventaire québécois des gaz à effet de serre 1990-2000, <http://www.menv.gouv.qc.ca/changements/ges/>; Environnement Canada (Division des gaz à effet de serre) (août 2004), Inventaire canadien des gaz à effet de serre 1990-2002 http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/1990_02_report/ann9_f.cfm#a95.